

Publié le 16 janvier 2014

Val d'Oise : Un lycée qui ménage son site historique

La rénovation et l'extension du lycée Turgot à Montmorency s'inscrit dans un contexte historique délicat. La Spl Saerp et le spécialiste en archéologie préventive Eveha ont travaillé en relation étroite pour optimiser le projet et les fouilles.



Outil principal du Conseil régional d'Ile-de-France, la Spl [Saerp](#) s'est spécialisée dans le management d'équipements publics, intégrant notamment la rénovation, la restructuration, l'extension et la construction de lycées et de bâtiments d'enseignement supérieur. La barre a été mise particulièrement haute à Montmorency (Val d'Oise) avec le lycée Turgot. Les travaux qui s'achèveront cette année ont concerné 7 000 m² sur un site au sous-sol truffé de galeries, au coeur du centre historique, juste à côté d'une collégiale du XVe siècle.

« L'établissement se trouve directement en contrebas d'un ancien château médiéval totalement arasé », précise Isabelle Bonnaud-Jouin, directrice générale de la Saerp. Le service régional de l'archéologie (SRA) de la Drac a suivi le dossier depuis le début et le spécialiste en archéologie préventive Eveha travaille sur le site depuis 2010, en liaison étroite avec la Saerp. La parcelle a été fouillée en deux phases suivant le calendrier scolaire : la terrasse basse (environ 1 460 m²) puis une zone restreinte de 150 m² dans la cour de l'établissement, sur la terrasse haute. Le travail des spécialistes d'Eveha a permis de retracer le passé du site depuis ses origines au XIIIe siècle, laissant une précieuse étude historique des lieux aux générations futures.

Un cahier des charges strict

Du mobilier médiéval a ainsi pu être récupéré par des musées et la commune, et les autres vestiges « dormiront » sous terre, sous le lycée, préservé de tout risque de destruction future. Dès la rentrée scolaire 2014, l'établissement pourra ainsi accueillir près de 200 élèves supplémentaires, soit 530 au total. « Le bureau d'étude archéologique Eveha a envoyé une équipe performante pour assurer les fouilles afin de respecter le délai contraint demandé tout en réalisant un travail de qualité », commente Sylvie Rémy, responsable de pôle à la Saerp, chargée du pilotage de cette opération.

« L'ensemble des entreprises qui ont travaillé sur le chantier ont dû respecter une charte stricte dans la phase de construction », poursuit Isabelle Bonnaud-Jouin. Comme dans tous ses projets, la Spl s'est également imposée une charte de développement durable de type « chantier vert » qui comprend le tri et la valorisation des déchets, la gestion des nuisances et encore l'optimisation de la propreté et de la sécurité du site.